

7 JOURS **FILPAC**

Lettre hebdomadaire de la Fédération des travailleurs des industries du Livre, du Papier et de la Communication CGT

n° 26 / vendredi 23 mai 2008

Sommaire

- **PQR : le marathon continue** p. 1
- **Retraites : 700 000 manifestants** ... p. 7
- **Papier : action chez Smurfit** p. 8
- **Groupe Le Monde : actualité** p. 10
- **Actualités fédérales** p. 10
- **Le joli monde de la concurrence** p. 11
- **LU/VU pour vous** p. 13
- **Le petit musée de la FILPAC** p. 14

Le meilleur des mondes

Le Guide des Alphas œuvre à l'avènement de l'Etat mondial. Nous tous, les Epsilons, caste des gens de peu, travaillerons toujours plus (haro sur les 35 H !) et toujours plus longtemps (à bas la retraite !). Pour survivre, nous irons remplir nos caddies en Allemagne et sacrifierons à la grande déesse Concurrence qui dicte : salaires en berne, plus de précarité, moins de profs, des hôpitaux désertés, des services publics ruinés... Et une presse servile ou muselée ! Alors, 1984 ou 1789 ? Nous avons encore le choix.

A. P.

PQR PQD : le marathon **pour les salaires continue**

Voici la liste des titres en non parution le 16 mai au soir (daté du 17 mai) : Dauphiné libéré, L'Aisne Nouvelle, L'Alsace, L'Ardennais, Le Bien Public, Centre Presse Aveyron, Le Courrier de l'Ouest, La Dépêche du Midi, Les Dernières Nouvelles d'Alsace, L'Eclair des Pyrénées, L'Est Eclair, L'Est Républicain, Havre Libre, Le Havre Presse, Le Journal de Saône-et-Loire, Le Journal du Centre, Le Populaire du Centre, Libération Champagne, Le Maine Libre, L'Indépendant de Perpignan, Midi Libre, La Montagne, Nice Matin, La Nouvelle République du Centre Ouest, Ouest-France, Paris-Normandie, Le Pays, Presse Océan, Le Progrès (Lyon), Le Progrès de Fécamp, La République des Pyrénées, Sud Ouest, Le Télégramme, La Tribune-Le Progrès (Saint-Etienne), L'Union (Reims). *Nord Eclair, Nord Littoral, La Voix du Nord, dépendants de l'accord P.Q.N., deux heures d'arrêt.*

Mais cette liste ne relate pas par elle-même le mouvement. Dans ces entreprises, se sont tenues des assemblées d'employés, d'ouvriers, de techniciens et de cadres, qui ont témoigné d'un véritable élan de masse sur les salaires. Ce climat social dénote une grande inquiétude sur l'avenir des titres, sur l'emploi, sur le sort de chaque membre du personnel, quel que soit son statut et sa catégorie socioprofessionnelle.

Suite à la rencontre avortée SPQR-syndicats du 13 mai, sur proposition de la délégation Filpac CGT, une réunion s'est tenue le 20 mai groupant toutes les délégations syndicales sans exception. Elles sont convenues du texte qui suit, adressé au SPQR.

Paris, le 20 mai 2008

COMMUNIQUE

Les organisations syndicales soussignées :

- LA FILPAC CGT, L'UFICT-LC-CGT, La F3C-CFDT, Le SPFP CGC, la Fédération du Livre FO, La Fédération de la Communication CFTC, Le SNPBP FO, Le Syndicat National des Journalistes, Le Syndicat Général des Journalistes FO, Le Syndicat des Journalistes FO, Le Syndicat des Journalistes CGC, Le Syndicat national des Journalistes CGT, l'USJ-CFDT

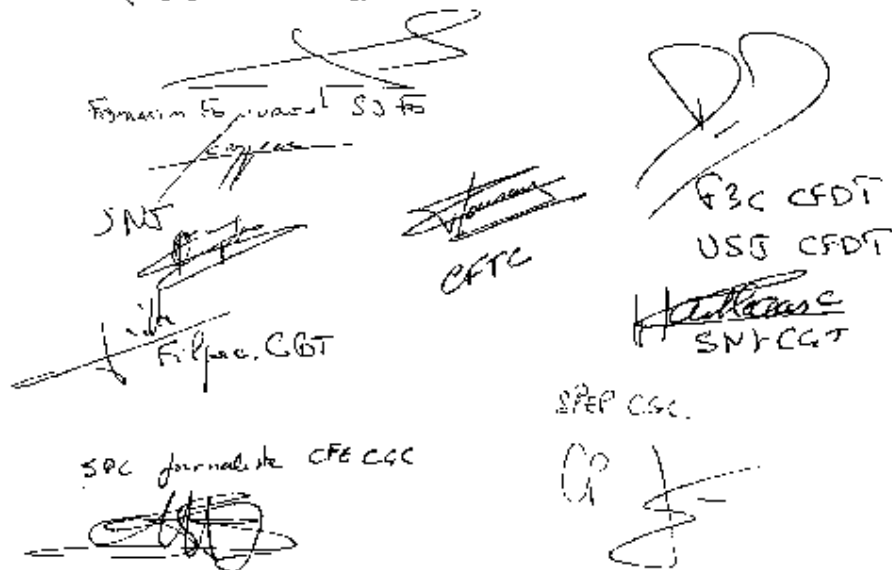
N'acceptent pas la rupture initiée par le SPQR lors de la négociation salariale nationale qui se limite, à ce jour, et pour la première fois, à une simple recommandation.

Demandent la réouverture des négociations au niveau de la branche au plus tard sous quinze jours sur la base de l'accord dit de 1993 garantissant la progression des salaires réels en fonction de l'inflation.

S'engagent, de manière unitaire, à entamer des démarches auprès des directions respectives des titres de PQR pour vérifier leur volonté d'aboutir à un accord de branche.

S'engagent, de manière unitaire, à envisager toute action nécessaire à la définition d'un accord de branche satisfaisant pour l'ensemble des catégories de salariés.

Pour le SPFP (FO) et SGC FO


 The image shows several handwritten signatures and names of syndical organizations. On the left, there are signatures for 'Fédération du Livre FO', 'SNJ', 'Filpac CGT', and 'SPC journaliste CFE CGC'. In the center, there is a signature for 'CFTC'. On the right, there are signatures for 'F3C CFDT', 'USJ CFDT', and 'SNJ CGT'. At the bottom right, there is a signature for 'SPFP CGC'.

Elle sera suivie d'assemblées générales unitaires qui chargeront les délégations syndicales d'interroger précisément les directions respectives des titres leur position sur le refus du SPQR de négocier. En effet, le SPQR est divisé. Certains groupes

pensent à le faire éclater. D'autres estiment qu'il doit continuer. Les salariés concernés doivent savoir, en toute transparence, où les mène leur direction d'entreprise.

La lettre qui suit en dit long sur le climat qui règne dans le syndicat patronal. Pour l'heure, il ferme toutes les portes. A-t-il les moyens de maintenir porte close quand tout un salariat lui demande de rouvrir les négociations sur les salaires ?

Madame, Monsieur,

Une réunion de bilan de mise en œuvre du PMS s'est tenue Mercredi 16 Avril 2008.

Nous avons, lors de cette réunion, arrêté le principe, d'une part, d'une seconde réunion de bilan du PMS consacrée aux actions de GPEC et, d'autre part, d'une négociation sur la formation professionnelle s'inscrivant dans le cadre du titre I de la convention cadre PMS.

Nous avons pris une option de date pour Mercredi 28 Mai 2008, après-midi

Le conflit en cours lié à la négociation salariale annuelle ne crée pas les circonstances adaptées à la négociation sur ces thèmes à la date initialement prévue.

Nous vous informons en conséquence du report sine die de ces séances de négociation.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard LAINE

*Syndicat de la Presse Quotidienne Régionale (SPQR)
Affaires Sociales
17 place des Etats Unis
75116 PARIS*

Tél : 01 40 73 80 25

Fax : 01 47 20 48 93

Pour l'heure, le SPQR entend toujours rompre avec l'accord de 1993, que nous reproduisons ci-dessous. Il s'agit de façon explicite de la rupture avec la politique indiciaire.

PROTOCOLE D'ACCORD
SUR LES SALAIRES DES OUVRIERS ET DES EMPLOYES
DE LA PRESSE QUOTIDIENNE REGIONALE
DU 19 MARS 1993

Entre le Syndicat de la Presse Quotidienne Régionale (S.P.Q.R),

d'une part,

et :

- LA FILPAC-CGT,
- LA FEDERATION DU LIVRE FO,
- LA FEDERATION DE LA COMMUNICATION CFTC,
- LE SNEC-PEP FO,

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

- 1° - Les parties prennent acte de leur divergence quant au chiffrage du bilan du plan 1992 et sont convenues d'un compromis sur le montant du différentiel.
Elles rappellent leur attachement à la définition commune d'un mode de calcul précis et admis ;
- 2° - Un accord de salaires est conclu au titre de l'année 1993 comportant les paliers d'augmentation suivants :
 - 0,65 % au 1er janvier 1993, déjà perçu
 - 0,85 % au 1er avril 1993
 - 0,4 % au 1er septembre 1993
 - 0,4 % au 1er décembre 1993
- 3° - L'écart entre l'évolution des salaires et celle de l'indice INSEE hors tabac, au 30 juin 1993, fera l'objet d'un ajustement intégral au 1er juillet 1993 ;
- 4° - Si au 30 octobre 1993 l'écart entre l'indice INSEE hors tabac et les augmentations cumulées de salaire intervenues depuis le 1er janvier est égal ou supérieur à 0,2 %, un ajustement sera prévu :
 - en cas de dépassement des prix, en augmentant les salaires au 1er décembre à due concurrence de cet écart ;
 - en cas d'avance des salaires, en suspendant l'augmentation du mois de décembre ;

de J
BA B


- 5° - Le salaire minimum professionnel garanti fait l'objet d'une augmentation spécifique de 0,65 % au 1er décembre 1993 ;
- 6° - Les parties conviennent de se rencontrer après 6 mois d'observation du nouvel indice INSEE "ensemble des ménages", hors tabac, pour se déterminer sur le choix de l'indice ("ensemble des ménages" ou "ménages urbains") qui sera retenu pour le futur ;
- 7° - La prime de transport est portée à 135 F au 1er avril 1993.
- 8° - Les parties se rencontreront dans la deuxième quinzaine de janvier 1994 pour faire le bilan final du présent accord.

Fait à Paris, le 19 mars 1993

Pour le S.P.Q.R. :
M. Jean VIANSSON PONTE



Pour la FILPAC-CGT :
M. Dominique CERAN



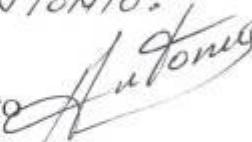
Pour la Fédération du Livre FO :
M. Roger CARPENTIER



Pour la Fédération de la
Communication CFTC :
M. Jean-Louis SURPLY

M. Pierre ANTONIO:

Pour le SNEC-PEP FO
M. Jacques GIROD



ACCORD
SUR LA SITUATION DE LA NÉGOCIATION SALARIALE DE BRANCHE
ET LE MODE DE CALCUL DE L'ÉVOLUTION DES PRIX

Conformément à la pratique en vigueur depuis 1982, les parties confirment leur attachement à la négociation et à la détermination d'une politique salariale annuelle.

Compte tenu d'une période d'observation insuffisante pour opter définitivement entre les deux séries d'indices INSEE publiées depuis le 1er février 1993, les parties retiennent à titre provisoire, parmi les éléments d'appréciation et pour servir d'indicateur (notamment pour l'apurement du plan 1993) la série d'indices Tous Ménages, dans son acception Hors Tabac.

Le calcul de l'évolution des prix dite "en glissement" sur une période quelconque s'établit par le cumul (produit) des évolutions mensuelles de l'indice INSEE Hors Tabac retenues avec deux décimales.

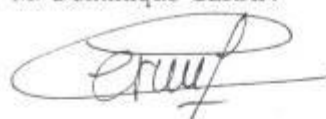
Les parties conviennent de la possibilité de rediscuter à la diligence de l'une d'entre elles avant un choix définitif, qui interviendra au plus tard fin 1996.

Fait à Paris, le 23 novembre 1993

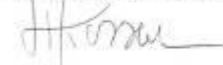
Pour le SPQR
M. Jean VIANSSON PONTÉ



Pour la FILPAC-CGT
M. Dominique CÉRAN



Pour la Fédération du Livre FO
M. Maurice ROSSAT



Pour la Fédération de la
Communication CFTC
M. Jean-Louis SURPLY



Pour le SNEC-PEP FO
M. Jacques GIROD



Il sera difficile à la partie du patronat de la PQR PQD qui refuse le cadre de la branche, d'opposer sa fin de non-recevoir à l'ensemble des salariés et de leurs organisations syndicales unies. On l'aura compris, il s'agit de la défense du pouvoir d'achat des salaires de toutes et tous, bien entendu. Il s'agit d'un premier sursaut de toute une Profession qui voit basculer les groupes dans l'ère de l'incivilité libérale. Le marathon continue !

Pour la défense de la retraite solidaire 700 000 manifestants, ce 22 mai !

Plus de 700.000 personnes ont participé jeudi 22 mai, dans 153 villes de France, aux manifestations organisées dans le cadre de la journée d'action pour les retraites et contre le projet gouvernemental d'allongement de la durée de cotisation à 41 ans.

« La mobilisation du 22 mai pour la défense du système de retraite solidaire est un incontestable succès », a déclaré la CGT. « C'est une étape importante qui vient d'être franchie dans un processus de mobilisation », a-t-elle ajouté. La CGT s'est aussi félicitée d'« un nombre de manifestants équivalent à la mobilisation du 3 avril 2003 face aux orientations de François Fillon ». Sans la CFDT, les syndicats avaient mobilisé ce jour-là entre 320.000 et 580.000 personnes. Au pic de la mobilisation de 2003, les cortèges avaient réuni deux millions de personnes.



La CGT souligne « une participation majoritaire des salariés du privé, une forte représentation des jeunes actifs et étudiants, une part toujours importante de retraités et des milliers d'arrêts de travail ».

Papier Smurfit Kappa : appel à l'action



**INTERSYNDICALE CGT
SMURFIT KAPPA FRANCE**



Maintenant ça suffit : Il faut agir... et vite !

L'Intersyndicale CGT SKF s'inquiète de la stratégie du groupe qui consiste à privilégier les seuls profits financiers au détriment de l'emploi et du progrès social. La multiplication des rationalisations, concentrations et autres restructurations se traduisent systématiquement par des suppressions d'emplois, voire des fermetures de sites. Cette stratégie est d'autant plus injustifiée que les résultats économiques et financiers de SKF et SKG sont particulièrement bons.

- ❖ Après la destruction massive et arbitraire de 5 papeteries sur 9 (SKPRF), il semblerait à présent qu'Avignon soit dans le collimateur de la Direction Générale... Quand à Nanterre, « ni plus, ni moins... bien au contraire »...
- ❖ Concernant les cartonneries, beaucoup de questions mais peu de réponses claires de St Mandé. Pourtant certains établissements souffrent d'un manque réel d'investissements sérieux et pérennes. Nous ne pouvons nous contenter de saupoudrages et d'investissements de productivité. Pour la CGT, il est urgent d'avoir des engagements clairs et concrets sur certains sites (Uzerche – St Seurin – Gallargues – Crest Chasse sur Rhône).
- ❖ **MELLAC** : En Juin 1999, Smurfit crée cette usine avec un solide projet industriel et économique. En mai 2006 Smurfit Kappa décide soudainement que MELLAC doit disparaître. Depuis, le PDG estime que MELLAC est « sous perfusion », et qu'il est urgent de la lui retirer. Une telle décision est scandaleuse et la CGT va se battre pour que **son projet de cartonnage à MELLAC soit rapidement examiné, évalué et concrétisé.**
- ❖ **BIB** : Attention, danger ! Ne serions nous pas, tout simplement, en face d'une tentative de **délocalisation du BIB vers la Russie ou l'Espagne ?** Pour la CGT, il vaut mieux prévenir que guérir : un **Droit d'Alerte s'impose.**
- ❖ **CARTONNAGES** : Même dans ces petites unités pourtant très rentables, la DG veut les passer à la moulinette : fermeture annoncées des cartonnages de CANNER et de CAP.

Autant d'interrogations et d'incertitudes alors que, paradoxalement, les résultats de SKF sont excellents : Ils ont progressé de + 25% en 2007 !

Dans ce contexte, l'Intersyndicale-CGT SKF appelle tous les salariés du groupe à se mobiliser pour la défense et l'amélioration de leur statut social.

Tous ensemble, unis, passons à l'offensive pour faire aboutir nos légitimes et urgentes revendications :

- **EMPLOI** : Maintien et développement de tous les sites existant, notamment en France. La CGT conteste l'idée libérale de SKF qui, au nom d'une compétitivité abyssale, sacrifie l'emploi pour faire toujours plus de profits financiers et satisfaire ainsi les seuls actionnaires.
- **SALAIRES** : Pour la CGT, **le salaire fait partie intégrale du contrat de travail** ; le salaire est **le paiement de la force de travail, d'un savoir faire, d'une qualification issue de diplômes, de formations, d'expériences**. Donc, **les augmentations générales de salaires**, lors des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) par exemple, doivent être un point fort de l'action et de l'activité revendicative impliquant l'ensemble des salariés concernés.
- **CLASSIFICATIONS** : L'Intersyndicale CGT SKF va exiger que la direction ouvre enfin les négociations sur **notre projet CGT de 2004**.
- **CONDITIONS DE TRAVAIL / PENEABILITE** : L'Intersyndicale CGT SKF s'inscrit totalement dans la démarche de la Confédération et de la FILPAC pour que la question de la **pénibilité**, notamment pour les postés, soit négociée sérieusement. Concernant les **conditions de travail**, l' Intersyndicale restera très vigilante quand au rôle effectif des CHSCT qui, seuls, sont habilités à intervenir, revendiquer et négocier.
- **RETRAITE.... SECU....** : Le MEDEF veut casser le système solidaire de protection sociale au profit d'un système libéral, injuste, favorisant les plus riches, fragilisant et excluant les salariés les plus modestes. L'Intersyndicale CGT SKF dénonce la **remise en cause de la retraite à 60 ans**, et la **privatisation rampante de la sécurité sociale...**

**L'Intersyndicale CGT SKF appelle l'ensemble des salariés à participer à l'action nationale du 22 mai.
Arrêts de travail – Participation aux manifestations,
Débats avec les salariés sur les retraites...**

Groupe Le Monde

- [Déclaration Filpac CGT après l'accord du Monde. Presse quotidienne : sur l'emploi la bataille continue](#)

20 mai 2008

- [CILP : LA DIRECTION DU MONDE CHOISIT LA POLITIQUE DU PIRE](#)

20 mai 2008

- [Accord Le Monde : InfoCom CGT ne signe pas l'accord du 15 mai avalisant la procédure de licenciements secs et appelle les salariés de la presse à l'unité pour l'emploi et l'avenir des titres](#)

19 mai 2008

Le dossier complet du **conflit social** est mis en ligne dans les pages du [site internet d'Info'Com-CGT Le Monde](#) : communiqués, photos, vidéos...

Il est toujours temps de signer **la pétition** nationale FILPAC-CGT :

Ce monde de l'information est le nôtre !

« Nous, salariés de la presse, assurons la qualité et la parution de nos journaux, qu'ils soient imprimés ou numériques.

Nous refusons que des licenciements secs, des cessions, voire des liquidations de filiales, soient décidés à l'encontre des salariés du groupe Le Monde (Le Monde, Fleurus, Danser, La Procure, etc.) soit 130 emplois concernés au quotidien Le Monde et plus de 170 dans les autres publications et sociétés... »

L'actualité fédérale
sur le site de la FILPAC-CGT

L'actualité confédérale
sur le site de la CGT

Le joli monde de la concurrence libre et non faussée...

par Christian Gourdet

Emploi et salaires en recul. La ministre des finances, Christine Lagarde, et l'ensemble du gouvernement Sarkozy-Fillon se sont bruyamment réjouis des chiffres publiés par l'INSEE le jeudi 15 mai. Le produit intérieur brut aurait augmenté de 2,2% en 2007 et de 0,6% pour le premier trimestre 2008. Chiffres effectivement supérieurs aux pronostics des différents organismes économiques. Pourtant, ce bel optimisme mérite d'être tempéré. Selon le ministère de l'emploi, les créations de poste au premier trimestre ont atteint leur plus bas niveau depuis 2006, ne progressant que de 0,2%, soit trois fois moins que lors de la même période en 2007. Le salaire de base, lui, a augmenté mais moins vite que l'inflation : 2,7% en glissement annuel pour une inflation estimée à 3,1% fin mars 2008. Ce rebond inattendu de croissance et la création de richesses qui va avec n'auront donc pas vraiment profité aux salariés. Question du bac : qui a empêché la différence ?



Incantations européennes. Le 13 mai dernier se tenait la réunion des ministres des finances de l'Eurogroupe. A cette occasion, son président, le Premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker a déclaré : « *Nous pensons toujours que les dérapages excessifs au niveau des salaires de dirigeants d'entreprise (...) sont proprement scandaleux* ». Déclaration étonnante de sa part, qu'il explique par le fait qu'il existe « *un danger de ne plus être compris par nos concitoyens si nous lançons un appel à la modération salariale sans dire qu'il est scandaleux que certains dirigeants disposent de salaires excessifs et de parachutes dorés, sans relation avec des performances mesurables* ». Une simple recommandation, les mesures dans ce domaine relevant de la compétence des différents Etats membres. Lesquels Etats, rappelle

le commissaire européen aux affaires économiques, Joaquin Almunia, « *n'ont pas suivi notre recommandation de 2004, invitant à plus de transparence et d'information sur la façon dont sont établies les rémunérations des dirigeants.* » Comme le chante Bernard Lavilliers, « *l'infarctus vient de frôler quelques costard-cravate, mais y'a pas le feu au lac !* »

Plein les poches ! Selon *La Croix* du 18 mai, « *la CFTC publiera cette semaine une évaluation du « salaire digne ».* Le syndicat chrétien estime que 3 400 € sont nécessaires à un couple qui a deux enfants, pour assurer ses besoins essentiels. C'est un peu plus que deux fois le salaire médian français, qui est de 1 500 €, c'est-à-dire 4 000 fois moins élevé que la rémunération moyenne des patrons du CAC 40 en 2007. » Le quotidien rappelle à cette occasion que, selon l'étude menée par le cabinet *Hay Group*, la rémunération annuelle moyenne des plus grands patrons du CAC 40 en 2007 dépassait 6 millions d'euros, salaire de base,



bonus et valorisation des stock-options compris, soit davantage que leurs homologues anglais (5,85 millions d'euros annuels), allemands (3,94 millions) ou néerlandais (2,99 millions).



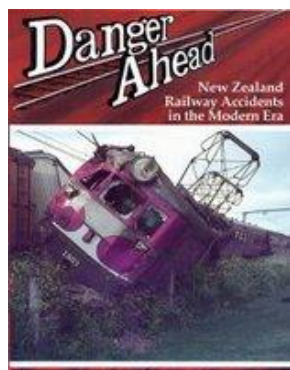
Casse-toi, pôv'con ! Selon la direction générale des impôts, 843 contribuables redevables de l'impôt sur la fortune (ISF) auraient émigré en 2006 (bon débarras !). Ce qui représenterait 2,8 milliards de capitaux envolés et 150 millions d'euros de manque à gagner pour le fisc. Ce phénomène a fortement ému Philippe Marini, président UMP de la commission des finances du Sénat. Cet éminent représentant de la République aurait-il endossé l'habit de Danton (« *On n'emporte pas la Patrie à la semelle de ses souliers !* ») afin de fustiger l'égoïsme manifesté ainsi par une poignée de privilégiés ? Vous n'y êtes pas ! Ce ferme défenseur des deniers publics souhaite

« en finir avec l'hypocrisie fiscale » et a proposé tout simplement de... relever le seuil d'imposition de l'ISF de 770 000 à un million d'euros. On parie que ça va pas suffire ?

Casseurs ! Rien ne semble devoir arrêter la droite et le patronat dans leur rage destructrice. Dans la même semaine, Patrick Devedjian, baron de l'UMP, a déclaré qu'il « *souhaitait un paquet social négociable entreprise par entreprise notamment sur la durée légale du travail* », rappelant que « *sortir des 35 heures est un engagement de campagne de Nicolas Sarkozy* », pendant que Laurence Parisot, ci-devant présidente du Medef, affirmait que cotiser pendant 41 ans et partir à 63,5 ans étaient les seuls moyens de résoudre le problème des retraites. Courage Patrick, courage Laurence, il reste encore à mettre en œuvre l'autorisation du travail de nuit pour les enfants à partir de six ans, le démantèlement de la sécurité sociale, la suppression du SMIC, du congé maternité, des congés payés, des conventions collectives, des syndicats... et le rétablissement du bagne pour les voleurs de yaourts ! Et si on leur cassait la gueule !



Bonne nouvelle. Une fois n'est pas coutume... Afin de terminer cette chronique sur une note optimiste, on ne résiste pas à faire part aux lecteurs de *7 Jours* de cette info parue dans la lettre d'information hebdomadaire de la revue *La vie du rail international*, en date du 7 mai 2008. « Nouvelle-Zélande : Renationalisation des chemins de fer. Le gouvernement néo-zélandais a annoncé le 5 mai 2008 sa décision de racheter la compagnie de transport ferroviaire nationale à la société australienne Toll Holdings, quinze ans après sa privatisation. Selon l'AFP, l'annonce a été faite après l'échec d'un accord entre la société australienne et le gouvernement néo-zélandais sur l'accès de Toll Holdings au réseau ferré, lui-même renationalisé en 2004. L'opération reviendra à 665 millions de dollars néo-zélandais (335 millions d'euros). Pour le ministre des Finances, Michael Cullen, « la vente de notre système public de transport ferroviaire au début des années 1990 et le vieillissement constant du matériel depuis, ont été une leçon cuisante pour la Nouvelle-Zélande ». Le gouvernement veut lancer un programme d'investissements pour

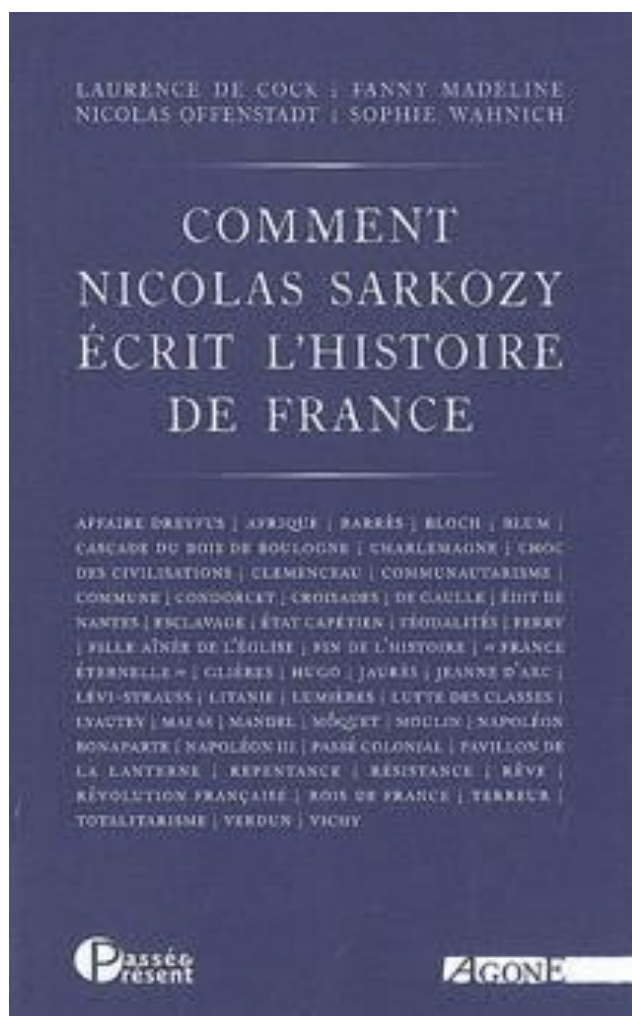


renouveler le matériel roulant. La compagnie néo-zélandaise de transport ferroviaire emploie 2 300 personnes. La Nouvelle-Zélande avait été, à partir de 1984, le pays pionnier de la privatisation des services publics. » Vive les All Blacks !

LU/VU pour vous

Comment Nicolas Sarkozy écrit l'histoire de France, sous la direction de Laurence De Cock, Fanny Madeline, Nicolas Offenstadt & Sophie Wahnich, éd. Agone, 208 p. 15 euros.

Le livre publié par Agone en liaison avec le **CVUH** - le Comité de vigilance face aux usages publics de



l'histoire - dissèque les multiples références historiques de Sarkozy, candidat à la présidence de la République. Inspirés par la III^{ème} République, les scribes du président vont chasser aussi bien sur les terres de gauche avec Ferry, Jaurès et Condorcet que de droite avec Jeanne d'Arc, Barrès et Maurras. En effet, ils ratissent large Si Jaurès et Blum sont récupérés, c'est au prix de nombreuses contorsions et occultations qui permettent de bâtir un nouveau récit national biaisé, mais résolument fier de son passé et décomplexé de tout sentiment de repentance. Ces amalgames et bricolages constituent ici le degré zéro de l'argumentation et de la conviction politique pour quiconque s'attache à la véracité historique. En **combinant très habilement ces deux registres a priori antinomiques**, la France des Lumières et celle des vieux principes de l'ancienne société, Sarkozy candidat parvient à gommer toute trace des conflits fratricides qui ont emmaillés notre histoire et à « *effacer tout ce qui serait susceptible de faire division* ». De la sorte, il fait fi des clivages idéologiques afin de se présenter comme seul capable d'incarner la continuité républicaine, que ce soit sur les questions d'éducation, de laïcité, ou de vie démocratique. Mais il ne faut pas s'y tromper car « *derrière ces généralités, il décrit une école du travail, de l'effort et du mérite, moins caractéristique des Lumières qu'attachée aux vieux principes de l'ancienne société qu'évoquait un Adolphe Thiers contre*

l'égalitarisme des partageux »...

[Note de lecture](#) complète de P. Pradon (libraire), sur [Bibliobs.com](#)

Directeur de la publication : Michel Muller
Rédaction : Jean Gersin / gersin@filpac-cgt.fr, Christian Gourdet et Antoine Peillon,
FILPAC-CGT : Case 426 – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil cedex
Tél. : 01 48 18 80 24 – Fax : 01 48 51 99 07
filpac@filpac-cgt.fr – www.filpac-cgt.fr

Le petit musée de la FILPAC-CGT

